

Présidence : M. Jean-Charles Guiguen
Secrétaire de séance : M. Philippe Brandy

Membres présents : MM. Philippe Andrieux, Patrick Bourabier, Georges Bermejo, Bruno Renon

Invité : Néant.

Membres excusés : MME. Véronique Autexier
M. Manuel Pinaud, Jean-Jacques Raboisson, Alain Vedrenne

Membre absent : Néant.

Dans le cadre de l'article 188 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée d'un appel, au plus tard le 22 du mois comme le stipule l'article 39 .2 des RG du District), par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse ci-après : district@foot16.fff.fr.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Ce délai est ramené à 2 jours francs pour les matchs de coupe et pour les 4 dernières rencontres des championnats départementaux (article 39.3 des RG du District). Tout appel entraîne la constitution de frais de procédure d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil
- Formalités
- Civilités
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- 1 : Composition des Poules Seniors D1 à D4 et CR7 (V2)

3° Sujet(s) « Pour information et échanges » :

- 1 : Point sur les engagements en Coupes Seniors et CR7
- 2 : Date d'élaboration des calendriers des compétitions

4° Question(s) et information(s) diverses

- 1 : Tableau des montées et des descentes en fin de saison 2025/2026

INTRODUCTION

Accueil : L'animateur remercie les participants de leur présence et excuse les membres qui lui ont fait part de leurs absences.

Formalités : Le PV N° 5 ([Lien](#)) de la réunion de la commission des compétitions seniors en date du 06/08/2025 est approuvé, sans modification.

Civilités : Néant.

Information de l'animateur : Néant.

SUJET(S) « POUR DECISION »**1 – Composition des Poules Seniors D1 à D4 et CR7**

Les clubs avaient la possibilité jusqu'au 13/08/2025 pour manifester leur éventuelle volonté de changement de Poules.

La commission rappelle le contenu de l'email adressé aux clubs, le 07/08/2025, par le biais du secrétariat du district et signé de l'animateur de la CCS :

« Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

La commission des compétitions seniors a le plaisir de vous adresser le PV n°5 au sein duquel vous trouverez les propositions d'affectations des poules de 1ère, 2ème, 3ème, 4ème division et Critérium à 7.

Excepté la poule de 1ère division, si des équipes souhaitent effectuer des changements de poules (permutation), les demandes doivent-être adressées au District, à l'adresse suivante : district@foot16.fff.fr pour le **mercredi 13 août 2025** dernier délai.

Pour que ces changements soient étudiés par la commission des compétitions seniors, il est demandé aux clubs concernés de bien vouloir transmettre leurs demandes avec l'accord du club adverse.

Bien sportivement »



Par conséquent, seules les demandes de permutation avec ACCORDS des 2 clubs ont été étudiées.

La commission, lors de sa séance de ce jour, a donc statué sur les 11 demandes des clubs.

Compte tenu de l'actualité du club de AL ST BRICE et des choix qui seront opérés par ce dernier, une évolution quant aux compositions des poules est encore envisageable.

La commission transmettra au Comité Directeur, les compositions définitives des poules à l'issue de la réunion de la CCS du 20/08/2025.

Décision 1 : La Commission valide l'étude des changements de Poules.

SUJET(S) « POUR INFORMATION »

1° - Point sur les engagements en Coupes Seniors et CR7

Nombre d'équipes engagées :

- Coupe de la Charente – Crédit Agricole – Trophée Maurice Brachet = 33 équipes engagées,
- Coupe du District – Crédit Agricole – Trophée Jacky Debris = 57 équipes engagées (29 équipes de D3 et 28 équipes de D4),
- Coupe des Réserves – Crédit Agricole – Trophée Pierre Labonne = 59 équipes engagées (19 équipes de D3 et 40 équipes de D4),
- Coupe CR7 – Trophée Gilles Rouffignat = 47 équipes engagées.

A la date du 13/08/2025 :

- 210 équipes engagées dans les championnats SENIORS et CR7,
- 15 équipes ne pourront pas participer à une des 4 coupes, compte tenu des règlements des compétitions :
 - Equipes 2D : Cs Angoulême Leroy 3, Champniers Es 3, Confolentais Fc 2,
 - Equipes 3D et 4D : Abzac 2/Brillac Ent, Verdille Usa 3, Aigre As 3, Brie As 3, Gond Pontouvre Gsf 3, Angoulême Basseau Js 3, St Michel Cs 3, Montbron Usa 3, Haute Charente Fc 3, Chasseneuil Us 3, Mornac Es 3, et Nercillac Réparsac 3

2° - Date d'élaboration des calendriers des compétitions

La date d'élaboration des calendriers des compétitions est fixée au Vendredi 23 Août 2025, à 8h00, au siège du district.

En toute transparence, la CCS proposera à Kévin Barbottin, correspondant du club de Js Grande Champagne, de participer aux travaux de confection des calendriers.

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)**1° - Tableau des montées et des descentes en fin de saison 2025/2026**

La CCS procédera à la confection du tableau sur les montées et descentes de fin de saison 2025/2026, lors de sa prochaine réunion.

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 13/08/2025

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV n°5 du 13/08/2025	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat
1	Composition des Poules Seniors D1 à D4 et CR7	Validée	Jean-Charles Guiguen	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au 20/08/2025 à 17H15.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19H45.

L'animateur,
Jean-Charles GUIGUEN



Le Secrétaire
Philippe BRANDY

